

Réf: Dossier N° : 16409

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « NAKAWAR »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE LES OSCARS, 01 bp 7706
abj 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 27 Août 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « NAKAWAR » .

Objet: L'exercice d'une profession d'auditeur, de commissaire aux comptes et de comptable. Toute étude, consultation et formation d'ordre comptable, juridique et fiscal, ainsi que les matières ci-dessus. L'étude, la mise au point, la réalisation, l'organisation sous toutes formes de tous projets financiers et de toutes sociétés, entreprises financières, industrielles, agricoles, minières, commerciales et immobilières. La perception pour son propre compte ou celui de tiers, de loyers, revenus et autres créances de toutes natures. La mise en œuvre, la réalisation de toutes opérations judiciaires ou extrajudiciaires tendant à obtenir le paiement d'une dette d'argent au profit de toute personne physique ou morale. L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières. La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières. Et généralement, toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE LES OSCARS, 01 bp 7706 abj
01**

GERANT: Monsieur RAOUFOU AKIMOU.

**RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-19992 du 27/08/2015 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7332 du 27/08/2015

Pour Avis

Le CEPICI

